

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



**CIRCULAIRE 130-22**  
**Le 4 novembre, 2022**

## **RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ** **Lithium Americas (LAC)** **Plan d'arrangement**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Lithium Americas Corp. (« **Lithium Americas** » ou la « **société** ») a annoncé que la société, de concert avec ses conseillers et son conseil d'administration, prévoit mettre en œuvre une réorganisation qui se traduira par une scission de ses unités d'affaires nord-américaine et argentine en deux sociétés ouvertes indépendantes (la « **scission** »). De la scission résultera les deux sociétés distinctes suivantes :

- une société argentine dont les activités sont axées sur le lithium (« **Lithium International** »), propriétaire de la participation actuelle de Lithium Americas dans ses actifs de lithium argentins, y compris le projet proche du stade de la production de saumures riches en lithium Caucharí-Olaroz à Jujuy, en Argentine;
- une société nord-américaine dont les activités sont axées sur le lithium (« **Lithium Americas (NewCo)** »), propriétaire du projet de lithium Thacker Pass dans le Humboldt County dans l'état du Nevada et des investissements nord-américains de la société.

Il est prévu que la scission soit réalisée au moyen d'un plan d'arrangement en vertu des lois de la Colombie-Britannique et que chaque actionnaire conserve une participation proportionnelle en actions de la société, qui deviendrait Lithium International, et reçoive des actions nouvellement émises de Lithium Americas (NewCo) proportionnellement à leur participation dans la société au moment de la scission.

La société se prépare à déposer une demande à l'Agence du revenu du Canada (l'« **ARC** ») pour confirmer que la scission par voie d'un apport partiel d'actif vers Lithium Americas (NewCo) sera réalisée avec report d'imposition aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La société prévoit également que la scission soit réalisée avec report d'impôt pour les actionnaires des États-Unis aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral américain. Le plan de mise en œuvre prévoit la réalisation de la scission d'ici la fin de 2023.

La scission sera assujettie aux conditions et approbations d'usage, notamment la mise en œuvre d'une convention d'arrangement et d'un plan d'arrangement, la réception de la décision de l'ARC, la réception de toutes les approbations requises des tierces parties, tribunaux, instances fiscales, bourses et autorités de réglementation ainsi que l'approbation finale du conseil d'administration de la société et de ses actionnaires lors d'une assemblée qui se tiendra pour examiner l'opération de scission.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR  
OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU  
PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza  
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés